

**DÉCISION RELATIVE A L'AVENANT AU CONTRAT DE
CESSION DU SPECTACLE « BERNARD ALLISON BAND »
INITIALEMENT PROGRAMMÉ LE MARDI 15 OCTOBRE 2024
À 20H30 AU PETIT THÉÂTRE DE LA MÉDIATHÈQUE
ROBERT COUSIN, REPORTÉ AU MERCREDI 23 AVRIL 2025
A 20H00 AU THEATRE MUNICIPAL LE COLISEE**

Le Maire de la Ville de LENS, Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 portant
approbation des dispositions de l'article L.2122-22 du Code
Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2022-2812 du 26 septembre 2022 portant
délégations à des adjoints au maire, modifié par l'arrêté n°2024-
2150 du 26 juillet 2024 modifiant l'article 5 relatif aux délégations
de Monsieur Thibault GHEYSENS,

Vu le code de la commande publique et notamment son article
R.2122-3-1°,

Vu la décision n°2024-149 du 27 mai 2024 portant sur la
signature d'un contrat de cession pour la programmation du
spectacle « Bernard Allison Band » le mardi 15 octobre 2024,

Considérant le souhait de la production « SAS ON THE ROAD
AGAIN » de reporter le spectacle au mercredi 23 avril 2025 suite
à l'absence de l'artiste pour raison médicale,

Considérant que la mise en œuvre de la saison culturelle
2024/2025 de la Ville de Lens nécessite la signature d'un contrat
avec les artistes et/ou leurs représentants (Boîtes de production,
agences artistique, association, etc...),

**DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES ET DU
PATRIMOINE**

Affaire suivie par
M. OUDJANI Zahir
Directeur du Théâtre Municipal
LE COLISÉE
ZO/AD

☎ : 03.21.69.08.18

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20250502-DEC_2025_125-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2025

Décision N°2025- 125

DECIDE

ARTICLE 1 : Il sera conclu et signé un avenant au contrat de cession avec la production « SAS ON THE ROAD AGAIN » sise, 4 place du Huit Mai 09 500 LA BASTIDE DE BOUSIGNAC, représentée par Madame Aurélie ROQUET en sa qualité de Présidente pour la représentation du spectacle intitulé « BERNARD ALLISON BAND », avenant portant sur le changement de date soit le mercredi 23 avril 2025 à 20h00 au théâtre Municipal le Colisée, au lieu du mardi 15 octobre 2024.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de la décision n°2024-149 en date du 27 mai 2024 demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville de LENS : www.villedelens.fr (rubrique Actes Administratifs).

ARTICLE 4 : Le Directeur Général Adjoint des Services du Pôle Vie Locale – Réussite et Solidarité et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville, le **02 MAI 2025**

Pour Le Maire
L'Adjointe déléguée à la Culture

Helene CORRE
Hélène CORRE.

